

Le préfet de police de Paris interdit la manifestation des sans-papiers prévue ce samedi 30 mai à Paris

28 mai 2020



Les collectifs de sans-papiers et les organisations qui les soutiennent, soit plus de 180 associations, syndicats, groupes locaux... ont annoncé leur intention de manifester ce samedi 30 mai en raison de l'urgence de la situation sanitaire, sociale, économique que vivent les sans-papiers.

Très nombreux à vivre en foyer dans des espaces exigus et souvent délabrés qui ne permettent aucune distanciation physique, ils ont été à la merci du virus. Parmi les travailleur-euses sans-papiers, très nombreux-ses sont ceux et celles qui ont continué à travailler pendant le confinement et sont resté-es invisibles parmi les invisibles. Ceux et celles qui ne le pouvaient pas n'ont eu droit à rien : pas de chômage partiel, pas de chômage tout court, aucune aide de l'Etat.

Le confinement, cela a été aussi les contrôles multipliés en particulier pour les personnes prenant les transports en commun en région parisienne, nombreux-ses sont ceux et celles qui ont continué leur travail la peur au ventre.

Voilà pourquoi les sans-papiers veulent manifester et vont le faire. Ils ont prévenu la préfecture qu'ils feraient respecter les mesures sanitaires. Comment justifier, l'ouverture du Puy du Fou, celle des écoles et

des transports publics, celle des lieux de culte au nom d'une liberté fondamentale et refuser ce droit tout aussi fondamental qui est de manifester ?

L'injustice, les discriminations, l'exploitation, cela suffit ! La régularisation pour tous et toutes, la suspension du paiement des loyers dans les foyers, la fermeture de centres de rétention administrative seraient des premières mesures en faveur de la dignité à laquelle ils et elles ont droit.

A l'heure où l'assemblée nationale a décidé de voter en faveur de l'application Stop Covid que de nombreuses associations jugent liberticide, la Préfet Lallement en rajoute !

Le droit fondamental à manifestation est notre droit qu'on soit avec ou sans papiers. Nous serons présentes à leur côté ce samedi 30 mai.

Mobilisation du 30 mai suite à l'arrêté d'interdiction de la préfecture de Paris

Après de multiples pressions, la Préfecture a décidé l'interdiction de la manifestation parisienne.

De nombreuses autres villes tiendront des initiatives, faites nous remonter vos informations sur celles-ci et sur les conditions de leur tenue.

Le cadre de notre riposte :

- un référé liberté est déposé ce matin.
- nous avons demandé à la LDH qui a publié il y a deux jours un communiqué sur la liberté fondamentale de manifestation de s'associer à la conférence de presse qui a lieu ce jeudi soir à 18h et sera visible là : <https://www.facebook.com/UnionSolidaires/posts/10158594243573552>
- nous intervenons auprès de l'intersyndicale nationale pour qu'elle se prononce dans le cadre d'un communiqué contre la répression sur ce point.

L'appel à la manifestation a été maintenu par la Marche des Solidarités à la demande de collectifs de sans-papiers qui font depuis le début du mois un gros travail de mobilisation en raison de l'urgence de leur situation sanitaire, sociale et économique.

L'union syndicale Solidaires sera présente pour soutenir les sans-papiers, défendre leurs revendications, agir en protection lors du rassemblement.

Celui-ci a été limité à deux points de RDV : Opéra et Madeleine.

Les syndicats seront présents à Opéra. Les consignes de la marche de solidarités sont d'arriver à 14h30, de se répartir autour des places en respectant les mesures de protection sanitaire et de sortir les pancartes, drapeaux et banderoles quand il y a du monde à partir de 14h45.

Pour les camarades qui souhaitent participer nous nous trouverons à 14h15 à Richelieu Drouot.

31 rue de la Grange aux belles 75 010 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
--	--	--



Lire aussi : Les infos sur cette journée de mobilisation sont là

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Le-prefet-de-police-de-Paris-interdit-la-manifestation-des-sans-papiers-prevue>